



PREMIERS SECOURS

publié le 09/10/2019

Formation PSC1

Prévention et Secours Civique de niveau 1 (PSC 1)

« La sécurité civique est l'affaire de tous »

Dans la vie quotidienne, nous pouvons être confrontés à des accidents divers (malaises, fractures, coupures ou parfois même plus graves). De ce fait, le collégien est placé au cœur du dispositif de la sécurité civile et peut devenir un acteur important de sa propre sécurité et de celle des autres.

C'est pourquoi, l'enseignement du PSC 1 est obligatoire. Au collège Henri Martineau, nous mettons tout en œuvre pour assurer cette formation .

Cette année encore, le projet de former l'ensemble des élèves de 4ème au PSC1 est reconduit.

La première formation aura lieu le **jeudi 14 octobre** pour les élèves de **4ème A** et sera assurée par deux moniteurs qualifiés.

Document joint

 [photo_psc1](#) (PDF de 181 ko)



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.